



Association des  
Artistes et Créateurs  
de Collobrières

## SALON D'HIVER DES PETITS FORMATS 2022

Atelier Agosta  
3, Cours Louis Blanc  
83610 COLLOBRIERES

Association N° 0833051362  
[www.atelier-agosta.fr](http://www.atelier-agosta.fr)

### **SALON D'HIVER DES PETITS FORMATS**

Samedi 5 novembre au Dimanche 13 novembre 2022

Madame, Monsieur,

L'Association des Artistes et Créateurs de Collobrières (A.A.C.C.) organise son 4ème concours de peinture/dessin/encre/pastel... sur petit format.

**Nous serons heureux de vous accueillir si vous désirez exposer et proposer à la vente vos œuvres originales. Il vous sera demandé, en cas de vente, de les laisser accrochées jusqu'au dernier jour, date de la remise des prix.**

Pour cette quatrième édition, nous avons choisi de solliciter des peintres et des Associations œuvrant dans le domaine artistique sur le département du Var, à charge pour celles-ci de diffuser l'information auprès de leurs membres.

Vous trouverez ci-dessous le règlement de cette manifestation ainsi que le **bulletin de participation à nous retourner par courrier postal avant le 31 octobre 2022**

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de visiter notre site internet : <http://www.atelier-agosta.com/salon-hiver-petits-formats-2022>

Ou nous contacter :

- par courrier : Atelier Agosta - 3, Cours Louis Blanc - 83610 Collobrières
- par téléphone : Secrétariat Barbara MUSQ au 06 14 70 59 74
- par mail : [contact@atelier-agosta.fr](mailto:contact@atelier-agosta.fr)

Recevez nos cordiales salutations.

La Présidente

Dominique DANIERI



## REGLEMENT

L'exposition est ouverte aux Artistes pour leurs propres œuvres originales.

**Les artistes sont invités à présenter de 1 à 4 œuvres, sujet libre, encadrée(s) ou non, sur tout support dont le format maximum, encadrement compris est fixé à 35 cm x 27cm.**

**Tout format supérieur à celui-ci ne sera pas accepté.**

**Afin de préparer l'enregistrement des travaux présentés, les exposants devront préciser sur le Bulletin d'inscription le nombre, le format, les titres et les prix des tableaux qu'ils souhaitent présenter.**

**L'AACC se réserve cependant le droit de réduire ce nombre, en concertation avec les artistes inscrits, en cas d'une très grande affluence de participants.**

**L'accueil des participants se fera à l'Atelier AGOSTA de 9h à 11h30 le Samedi 5 Novembre 2022.**

**L'enregistrement des œuvres sera pris en charge par l'AACC et comportera, outre le nom de l'artiste, le titre et le prix de chaque œuvre exposée.**

L'accrochage des œuvres sera pris en charge par les membres de notre association. Pour faciliter ce travail les œuvres doivent être équipées au verso de pitons et cordons.

**Le nom de l'artiste et le titre devront être inscrits au dos de chaque œuvre.** En revanche, les œuvres devant être soumises anonymement aux membres du jury, **soit elles ne devront pas être signées sur leur face visible, soit la signature devra être cachée.**

Le jury sera composé de 3 personnes extérieures à notre association.

- 3 prix seront attribués sous forme de chèque
- 1er prix : 100€
- 2ème prix : 75€
- 3ème prix : 50€
- Les artistes primés en 2021 pourront participer **hors concours** au Salon des Petits Formats 2022.
- **Une participation de 10 €** est à régler au moment de l'inscription (par chèque à l'ordre de l'A.A.C.C.). En cas d'annulation du fait de l'exposant cette somme ne sera pas remboursée.
- Pendant toute la durée de l'exposition, des permanences journalières seront organisées, chaque exposant devant s'inscrire pour une journée ou demi-journée sur un calendrier des permanences qui lui sera présenté lors de son accueil le novembre
- L'A.A.C.C. assurera la diffusion de l'information sur son site internet, par voie de presse, affichage, bulletin municipal etc. ainsi que la couverture médiatique de la manifestation.
- En aucune façon la responsabilité de l'A.A.C.C. ne pourra être mise en cause par les exposants en cas de vol, dégradation, ou de tout autre incident survenu pendant la manifestation. L'exposant s'engage à exposer ses œuvres à ses risques et périls et, en cas de sinistre, à renoncer à tenter à l'encontre des organisateurs tout recours pour quelque cause que ce soit. Il s'engage également à obtenir de son assurance la même renonciation sans réserve.
- **La remise des prix aura lieu le Dimanche 13 Novembre 2022 à 12h et sera suivie d'un apéritif de clôture** de l'exposition, celui-ci étant organisé par les membres de L'AACC.
- L'exposition se terminera par le décrochage des œuvres **le 13 Novembre 2022 à 16 h.**

✂ **Bulletin à retourner à : A.A.C.C. – Atelier AGOSTA – 3, Cours Louis Blanc - 83610 COLLOBRIERES**  
 Nom : ..... Prénom : .....  
 Tél. : ..... Courriel : .....  
 Adresse: .....

Je participerai au Salon des Petits Formats à Collobrières du 5 au 13 Novembre 2022  
 et je souhaite exposer ..... tableaux. Formats : .....  
 Titres/Prix .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer. **Je joins un chèque de 10 euros à l'ordre de l' A.A.C.C**

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)